

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 6 mai 2022 à Beauraing

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. APPROBATION PV COLLÈGE 15 AVRIL 2022

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve le PV du Collège du 15 avril 2022.

2. FACTURATION AMU – RÉCLAMATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de maintenir les factures n° A21-09996, 04156, 12395, A22-01959, le contact patient étant établi ; De dégrever la facture n° A22-02987.

3. CODIS – FRAIS DÉPLACEMENT

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de maintenir la situation existante pour les frais de déplacements vers le CODIS, des véhicules ayant été achetés spécifiquement pour ces déplacements ; de revoir la situation ultérieurement.

4. DROITS CONSTATÉS - NON-VALEURS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'autoriser le comptable spécial à ne plus exposer de frais en vue de recouvrer les redevances reprises aux articles détaillés dans la liste jointe au dossier liée aux années 2019 à 2021 ; De porter en non-valeurs les montants y afférents et ce pour les motifs invoqués ci-dessus ainsi que dans le but de présenter une situation comptable et budgétaire conforme aux situations constatées.

5. RECouvreMENT REDEVANCES - CONTRAINTES HUISSIERS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de viser et de rendre exécutoire les contraintes jointes au dossier et relatives aux créances non-payées des périodes de janvier à mars 2021 ; De noter que les contraintes concernent 279 contraintes (factures) pour un total à recouvrer de 7.761,96 euros ; De charger le comptable spécial de la Zone de secours DINAPHI d'adresser lesdites contraintes aux huissiers de justice précédemment désignés par le Collège pour tentative de recouvrement.

6. MP ACHAT 10 ÉCRANS PC – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande du marché "Achat 10 écrans pour PC" à la société PRIMINFO SA, Rue Du Grand Champ 8 à 5380 Fernelmontpour le montant d'offre de € 1.001,95 hors TVA ou € 1.212,36, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2022, article 351/742-53.

7. MP ACHAT 3 BATEAUX RADEAUX POUR SAUVETAGE EN EAU-VIVE – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande du marché "Achat 3 bateaux radeaux pour sauvetage en eau-vive" à l'entreprise ayant remis la seule offre, à savoir WRS INTERNATIONAL BV, Krommebeekstraat, 44 à 8930 MENEN pour le montant d'offre de € 9.002,08 hors TVA ou € 10.892,52, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2022, article 3511/744-51.

8. MP ACHAT 12 BACS PVC POUR KITS SPÉCIFIQUES – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande du marché "Achat de 12 bacs PVC pour kits spécifiques" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit ENGELS LOGISTICS NV, Industriezone Ravenshout 8212, Schemkensstraat 15 à 3583 Beringen pour le montant d'offre contrôlé de € 3.939,60 hors TVA ou € 4.766,92, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2022, article 351/744-51.

9. MP ACHAT 2 PETITS VÉHICULES POUR LE PERSONNEL ADMINISTRATIF – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande du marché "Achat 2 petits véhicules pour le personnel administratif" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit DACIA CONDROZ MOTORS CINEY, rue du Marché Couvert, 4 à 5590 Ciney pour le montant d'offre contrôlé de € 22.014,88 hors TVA ou € 26.638,00, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2022, article 351/743-52.

10. MP ACHAT 3 CONTENEURS PVC POUR ÉVACUATION HYDROCARBURES – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande du marché "Achat 3 conteneurs PVC pour évacuation hydrocarbures" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit MANUTAN SA, Chaussée de Mons, 1424 à 1070 Bruxelles pour le montant d'offre contrôlé de € 1.005,00 hors TVA ou € 1.216,05, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2022, article 351/744-51.

11. MP ACHAT 9 KITS DE LANCES POUR INERTAGE – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande du marché "Achat de 9 kits de lances pour inertage" au soumissionnaire ayant remis l'offre retenue économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit FIRE TECHNICS NV, Solvaylaan 6 à 8400 Oostende pour le montant d'offre contrôlé de € 7.290,00 hors TVA ou € 8.820,90, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2022, article 351/744-51.

12. MP ACHAT ET PLACEMENT CLIMATISATION SERVICE ICT – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande du marché "Achat et placement climatisation pour service ICT" au soumissionnaire ayant remis l'offre retenue économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit CLIMACOSTA SRL, avenue de Philippeville, 208 à 6001 Charleroi pour le montant d'offre contrôlé de € 21.195,00 hors TVA ou € 25.645,95, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2022, article 3513/723-60.

13. MP ACHAT VÉHICULE TRANSPORT DE PERSONNEL – NOUVELLE COMMANDE - REFUS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de constater que l'offre mise à jour ne correspond pas au cahier des charges ni à l'offre initiale, et que les conditions du marché ne sont donc pas respectées ; De ne pas valider la commande d'un nouveau véhicule et d'acter la fin du marché pour non respect des conditions.

14. MP FOURNITURE DE MAZOUT DE CHAUFFAGE ET DE CARBURANT – PROJET

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'attendre la fin de la crise économique et des nombreuses fluctuations de prix pour lancer un marché public et de continuer les achats de mazout de chauffage et de carburant chez les fournisseurs actuels.

15. VENTE DE VÉHICULES DÉCLASSÉS – ATTRIBUTION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider comme suit la vente des véhicules déclassés : les lots 1, 3, 4 et 5 sont attribués à la société De Moor Watersport de Drongen pour un montant de 13.170 € ; le lot 6 est attribué à l'association Rescue Ukraine de Bonsin pour un montant de 6.101 € ; De valider le prix de vente total, qui s'élève à 19.271 €.

16. ACHAT DE PNEUS POUR CITERNE DE BEAURAING – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande n° LPCO22/0426 pour l'achat de 8 pneus pour la citerne de Beauraing à la société Dépannage Gatez SCS, route de Beauraing 48 à 5500 Dinant, pour le montant de € 3.504,13 hors TVA ou € 4.240, TVA comprise ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2022, article 351/127-02.

17. ACHAT DE LUNETTES POUR ARI – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande n° SDCO22/0416 pour l'achat de 13 paires de lunettes pour ARI pour 13 pompiers à la société Vandeputte SAFETY SA, Binnensteenweg 160 à 2530 Boecheut, pour le montant de € 2.539,54 hors TVA ou € 3.072,84, TVA comprise ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2022, article 351/124-01 ; De marquer son accord sur le choix de la société Vandeputte Safety SA pour les prochains devis à établir pour ce type d'EPI.

18. ACHAT DE GANTS NITRILE – COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande n° LPZO22/0470 pour l'achat de 840 boîtes de gants en nitrile à la société Protect and Care, Boeiebos 24 à 9031 DRONGEN, pour le montant de € 3.360,00 hors TVA ou € 4.065,60, TVA comprise ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2022, article 351/124-01.

19. ASSURANCE – COMPLÉMENT POUR DRONES

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur l'assurance pour les trois drones pour une prime de 254,08 pour l'année 2022.

20. RÈGLEMENT DE TRAVAIL – HORAIRES DE TRAVAIL – MODIFICATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver le projet de nouvel horaire pour le personnel du poste de Dinant et pour les postes ayant un horaire de 8h ; De présenter ces modifications au Conseil de zone pour approbation.

21. ENGAGEMENT D'ÉTUDIANTS – BESOINS SERVICES ICT ET LOGISTIQUE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur l'engagement de quatre étudiants durant la période de congé scolaire de juillet à septembre 2022.

22. PROPOSITION DOSSIERS POUR CONSEIL

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur la préparation de plusieurs dossiers pour le Conseil de zone, à l'exception de l'achat de la PMF qui doit encore être discuté avec le Comptable spécial.

23. PRÉSENTATION PAR LE CONSEILLER EN PRÉVENTION – ATG

Ce point est reporté.

Prochaine réunion le 20 mai 2022 à 9h00, à l'Administration communale d'Onhaye.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11h30.

Par le collège,

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT



Le Président de la Zone,
Christophe BASTIN

